

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	28 (1940)
<b>Heft:</b>	559
 <b>Artikel:</b>	A travers les sociétés
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263609">https://doi.org/10.5169/seals-263609</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et l'*'Aveugle*, elle tend, par l'horrible, à provoquer la pitié du spectateur. Mais les moyens lui manquent un peu. La où il faudrait un tableau, elle en est encore à l'esquisse. Il n'en demeure pas moins que son effort doit être loué.

M. J.-W.

**Sophy Giauque, Nanette Genoud, Marie-Hélène Clément (Lausanne)**

Bien qu'il soit bien tard pour en parler, puisqu'elles étaient ouvertes en décembre à Lausanne, il convient tout de même de souligner l'intérêt qu'on offre ces expositions de trois femmes peintres, parmi la bonne quinzaine d'expositions qui sollicitaient l'amateur et l'acheteur en cette calamiteuse fin d'année.

Tout d'abord, dans son atelier de Mon-Repos, un ensemble tout à fait remarquable de paysages et de fleurs de Sophy Giauque, dont le talent s'affirme avec une force qui fait l'admiration de ses amis. La vie, la souffrance, ont fait de cette artiste un peintre d'une densité, d'une profondeur d'expression, d'une vie extraordinaire. Ses toiles sont toutes petites, mais ces quelques centimètres carrés contiennent tant de beauté, sont si concrètes, si pleines de choses dites, suggérées ou cachées, que l'on peut les regarder longtemps avant qu'elles ne nous disent tout leur secret. Paysages du Tessin ou de Venise ou de Mon-Repos, d'une substance si riche, petits bouquets bien serrés où le rouge cramoisi se détache sur un fond bleu ; figures posées sur un mouchoir dont la bordure verte sert de raccord avec le fond bleu. Et le tout est si harmonieux...

Tout autre est l'art de Nanette Genoud ; ici c'est la belle jeunesse, le charme, le plaisir, la joie de vivre, la curiosité de tout, d'un nouveau métier qui fait que l'artiste laisse l'huile pour la gouache ou l'aquarelle. Son atelier d'Etraz connaît des vues de Rome en transformation, des bords de mer, des barques largement traitées, où la virtuosité de N. Genoud s'en donne à cœur joie. L'artiste possède un métier étourdissant et un talent d'une rare souplesse.

Voici la prime jeunesse avec Marie-Hélène Clément, qui expose pour la première fois. La jeune Marie a des dons remarquables, beaucoup de talent, mais elle est bien la fille de son père (Charles Clément) et pour l'heure, elle imite bien son père et quelques autres. Et c'est bien naturel quand on a pas vingt ans, de l'enthousiasme, des admirations et qu'on se sent peintre. Bonne chance et belle carrière à Marie-Hélène. On pourra la retrouver avec plaisir.

S. B.

## Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

**Librairie Payot**, rue du Marché, Genève  
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22  
A l'Administration, 7, rte de Chêne.  
et dans tous les kiosques à journaux et  
les dépôts de l'Agence Naville.

## Petit Courrier de nos Lectrices

**Liseuse à la Rédaction.** — Très intéressée par les articles de Mme Gagnepin sur Maria Waser, dont je connaissais le nom mais ignorais l'auteur, j'éprouve naturellement le désir de lire quelques uns des romans de cette femme remarquable. (*L'histoire de Vreneli la sardeuse m'a tout spécialement frappée*). Mais... il faut que je confesse que, bien qu'avant appris l'allemand à l'école, je l'ai fortement oublié depuis lors et ne serai certainement pas capable de goûter la prose de notre grande concitoyenne dans sa langue ! Aussi je viens vous demander lesquels de ses ouvrages ont été traduits en français ? et quels éditeurs les ont publiés en Suisse romande ? Et ce faisant, je

crois être utile aussi à d'autres qui se trouveront, hélas ! dans le même cas que moi.

**Henriette (Genève) à Jacqueline S. (N° 557).**

— C'est bien vous, je crois, qui, il y a quelques années, demandiez à d'autres courrières d'apporter si possible des chiffres prouvant l'inégalité des traitements entre hommes et femmes, en Suisse, l'affirmation que ces cas étaient rares, chez nous, vous ayant surprise ? Voici un renseignement de première main : dans l'administration officielle de ce canton, les retouches légales sur le traitement des fonctionnaires sont pour un homme et une femme, tous deux célibataires, et accomplissant tous deux exactement le même travail, de 25 fr. par mois pour la femme, et de 7 fr. par mois pour l'homme ! Pourquoi cette différence ?...

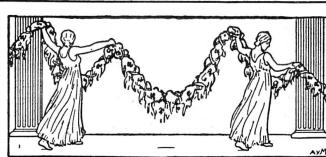
marquer son éloignement de sa seconde femme légitime, Ingeborg de Danemark, ce mariage le conduisant tout simplement à l'événement épouvantable qu'était au Moyen-Age l'excommunication totale prononcée contre lui par le pape Innocent III.

Ce sont certainement ces études-là qui constituent le plus grand intérêt de ce volume, en rappelant à notre mémoire des faits souvent oubliés, ou encore, comme cela est le cas pour Bérénice, en éclairant de la lumière historique celle qui, selon Racine, est avant tout une pure victime, fort différente de ce que fut en réalité la fille ainée du roi de Judée ! Mais tous ces portraits, même des souveraines ou grandes dames les mieux connues par ceux qui ont tant soi peu le goût du passé (citons par exemple, Marie Stuart, Mme de Maintenon ou l'impératrice Eugénie) sont instructifs et vivants, en condensant en peu de pages ce quidans d'autres études forme souvent matière à de longs développements, et en situant dans le cadre où elles ont évolué, dans l'atmosphère où elles ont vécu, ces femmes d'autrefois.

J. G.

**Marga WERTHEIMER :** *Arbeitsstunden mit Rainer Maria Rilke*. Verlag Oprecht, Zürich-New-York. Prix : 2 fr. 60.

Un petit livre de quarante-six pages que tous les admirateurs du poète voudront ajouter à leur



## A travers les Sociétés

(Publication retardée faute de place)

### Le Cartel des Associations féminines vaudoises...

...qui groupe douze Sociétés a tenu le 8 novembre, à Lausanne, son assemblée annuelle sous la présidence de Mme Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises. Celle-ci a informé l'Assemblée que la Commission chargée d'étudier l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisses s'est dissoute, cette question étant reprise par une Commission de femmes de l'Eglise Nationale, composée du reste à peu près des mêmes personnes, mais indépendante des associations féminines.

L'assemblée a ensuite entendu un rapport sur les questions soulevées au Comité consultatif des femmes, nommé par les autorités fédérales : service complémentaire volontaire des femmes, service civil, alimentation du pays en temps de guerre, relations entre l'Office fédéral de guerre pour l'assistance et les œuvres sociales existantes. Dans certains cantons existent des Commissions économiques s'occupant des questions d'alimentation annuelle. Le Comité a été réélu en entier, soit Mme Ch. Gautier, présidente; Mme Gourdin, vice-présidente; Mme le Dr. Robert, trésorière; Mme J. Lambert, secrétaire; Mmes et Mles Deurnex, K. Jentzer, Nobs, Trembley et Weigle.

S. B.

marché lausannois. L'assemblée a décidé la création d'une Commission économique qui s'occupera de ces questions, en dehors de l'Etat.

Après un exposé sur les lois cantonales d'introduction au Code pénal suisse, l'assemblée a nommé une Commission chargée de suivre l'élaboration de cette loi dans le canton en ce qui concerne les dispositions intéressant particulièrement les femmes, comme le Tribunal de l'enfance et la maison de détention pour femmes.

S. B.

### Le « Centre de Liaison » des Sociétés féminines de Genève...

...a tenu son Assemblée générale le 27 novembre, au local de l'Union des Femmes. Après les rapports de la présidente, Mme Ch. Gautier et de la trésorière, Mme le Dr. Robert, les déléguées ont entendu des communications de Mme N. Nobbs sur l'activité de la Commission d'alimentation (qui vient de se transformer en Commission d'économie ménagère pour répondre au vu exprimé par l'Alliance nationale des Sociétés féminines) et de Mme G. Gamper sur le Service auxiliaire féminin, (voir ci-dessous).

Une très longue discussion s'est engagée ensuite sur la proposition du Comité de réviser les statuts afin d'y remplacer par le système des décisions prises à la majorité, celui actuellement en vigueur de l'unanimité, qui rend bien difficile toute action ; mais aucun résultat n'a pu être obtenu, vu la diversité des opinions manifestées, et la décision définitive a dû être renvoyée à une seconde Assemblée générale, de même que la proposition du Comité d'élever le taux de la cotisation annuelle. Le Comité a été réélu en entier, soit Mme Ch. Gautier, présidente; Mme Gourdin, vice-présidente; Mme le Dr. Robert, trésorière; Mme J. Lambert, secrétaire; Mmes et Mles Deurnex, K. Jentzer, Nobs, Trembley et Weigle.

S. F.

### Lycée de Suisse.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 décembre, dans les salons du Club de Genève, et sous la présidence experte et aimable de Mme Sprecher-Robert, présidente centrale. Les dix clubs étaient représentés, et l'on a salué d'applaudisse-

ments tout particulièrement chaleureux la jeune déléguée du nouveau Club de Lugano, Mme Pozzi. La principale activité du Lycée Suisse, qui compte actuellement 1240 membres, s'est surtout concentrée cette année autour de l'Exposition de Zurich, sa présidente consacrant au Pavillon de la Femme ses forces et son temps d'une manière qui lui a valu de chaleureux remerciements.

Après quelques paroles d'une haute inspiration de la présidente internationale, Mme Arthur Robert, l'on a entendu les rapports des clubs, presque tous présentés par leur présidente, et les Welches ont pu rougir de honte, puisque, sauf Mme Paur-Ulrich, présidente du Club de Zurich et Mme Pozzi (Lugano) toutes ces déléguées ont tenté à s'exprimer en un français impeccable ! L'activité des clubs, quoique variée, s'est cependant surtout exercée dans les deux mêmes directions : participation à l'Exposition de Zurich, et dès septembre, activité très grande dans les œuvres de guerre, mais sans perdre de vue pour cela, comme l'ont fait très justement remarquer Mme Paur-Ulrich et la présidente centrale, la nécessité urgente de ne pas sacrifier les valeurs spirituelles aux œuvres pratiques, comme un trop grand nombre de femmes en auraient la tendance. Le Benjamin des Clubs, celui de Lugano, dont le rapport fut présenté en italien, semble avoir une activité débordante, dont il convient de le féliciter.

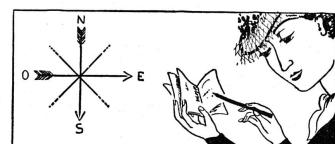
Un thé fort animé clôture cette rencontre, qui, une fois de plus, fournit l'occasion toujours précieuse d'échanges d'idées entre femmes poursuivant le même but désintéressé.

E. G.

### Coopérative de cautionnement « Saffa ».

L'on nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de l'Assemblée générale de cette Société tenue le 4 novembre dernier à Berne (*Mouvement N° 556*, du 18 novembre 1939). En effet ce n'est point en remplacement de Mme Recordon-Sillig (*La Tour-de-Peilz*) qu'a été élue Mme Linette Comte, avocat à Lausanne, mais bien de Mme Zwicky, démissionnaire, Mme Recordon-Sillig faisant toujours partie du Comité. Celui-ci comprenant encore Mme S. Brenner (Genève) compte donc de ce fait trois membres suisses-romands.

en dons 419 fr., dont il n'a modestement dépensé que 411, le S. A. F. se trouve n'avoir que 8 fr. en caisse ! En est-il parmi les lectrices du *Mouvement* qu'intéresse son effort qui voudrait lui aider à le continuer ? Tous les dons sont reçus avec reconnaissance par Mme G. Gamper, au local de l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Et-Dumont. (Bureau ouvert le matin).



### Carnet de la Quinzaine

#### Mardi 9 janvier :

Général : Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 20 h. 30 : Assemblée sur convocation des délégués des Sociétés affiliées. Ordre du jour : 1. Rapport du Bureau sur son activité. — 2. Rapport financier. — 3. Qu'est-ce que la « Réval » ? causée par M. Maurice Veillard, secrétaire du Cartel Romand H. S. M.

#### Vendredi 12 janvier :

Général : Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Assemblée générale extraordinaire : *Notre initiative devant le Grand Conseil et devant les électeurs*, exposé de la situation suffragiste actuelle.

#### Comme le sable à travers les doigts...

...ainsi glisse chaque jour l'argent et il ne reste plus rien pour l'avenir.

Pour retenir quelques « grains » qui cimenteront de sagesse et de prévoyance votre sécurité pour l'avenir, faites une assurance individuelle **Caisse de retraite et invalidité** avec participation aux bénéfices

Renseignements sans aucun engagement auprès de

**Mme M. H. ISELY**

membre actif de l'Association pour le Suffrage féminin

**„LA WINTERTHUR“**  
Société d'Assurances sur la „VIE“ et „RENTES VIAGERES“  
CROIX-D'OR, 2 GENÈVE Tél. 4 26 37

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

### La Maison de la Laine et de tous les tricotages

**TRICOTFUSE DE LA MADELEINE**  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côte Poste) Tél. 4 59 51

Explications gratuites de Mme V. Renaud



### POMPES FUNÉBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

### EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES